

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Invitation presse

Invitation presse

www.entreprises.gouv.fr @DGEntreprises

> Paris, le 7 juin 2016 N°1437

Colloque « Repenser les industries du sport face aux mutations de leurs marchés » Exposition « les entreprises innovantes du sport »

Le 9 juin 2016, de 14h à 17h30

Centre Pierre Mendès France, 139 rue de Bercy, 75012 Paris

La Direction générale des entreprises (DGE), en collaboration avec le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports organise le colloque « Repenser les industries du sport face aux mutations de leurs marchés », en présence de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Cet événement, qui rassemblera les différents acteurs de l'industrie du sport, sera notamment l'occasion de présenter les résultats d'une étude réalisée dans le cadre du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipame) sur les enjeux et perspectives des industries du sport en France et à l'International, et d'apporter un éclairage sur les différents leviers de développement qui s'offrent à elles.

Ce colloque se clôturera par la remise des prix du concours de start-ups #SportTech, organisé par la French Tech et la DGE.

Enfin, les participants au colloque sont invités à découvrir l'exposition « les entreprises innovantes du sport », organisée dans le Hall Colbert du Ministère, qui mettra en avant les innovations des entreprises de ce secteur.

Ces séquences concrétisent trois des priorités inscrites dans le contrat de la filière Sport signé par les ministres Emmanuel Macron, Patrick Kanner et Mathias Fekl le 23 mars dernier à Bercy.

La presse est invitée à assister à l'ensemble des débats et à visiter l'exposition

(accès à partir de 11H00 pour la presse uniquement)

Accréditation obligatoire auprès du bureau de presse de Bercy au 01 53 18 33 80

Contacts Presse: Christophe Auduraud-Clément: 01 53 18 88 10 /

Anne Virlogeux: 01 79 84 30 70







Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 500 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la

consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

